

AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte du Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux résiduaires du Nord (SIDEN) concernant le renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/14/1060 concernant la mise en conformité du bassin d'orage U0012-14 à Lieler a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU/AUT/14/1060/R20.1)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 29 juin 2020

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER